Communiqué de Presse

Piers Morgan rejoint le Conseil d'Administration de Pharnext

PARIS, France, le 15 juillet 2021 à 18h00 (CET) – Pharnext SA (FR0011191287 - ALPHA) (« La Société »), société biopharmaceutique à un stade clinique avancé, pionnière d'une nouvelle approche de développement de combinaisons de médicaments innovantes basée sur les *Big Data* génomiques et l'intelligence artificielle exploitant sa plateforme de PLEOTHERAPY™, annonce aujourd'hui que son Conseil d'Administration a nommé Piers Morgan en tant que nouveau membre indépendant, non exécutif, suite à un processus de sélection et de recrutement approfondi. Cette cooptation sera soumise à l'approbation de la prochaine assemblée générale des actionnaires de Pharnext. De plus, sur la base de sa solide expérience en finance acquise dans plusieurs sociétés de biotechnologie en tant que Directeur Financier, Piers Morgan prendra également la présidence du Comité d'Audit de La Société.

Piers Morgan a occupé pendant plus de 20 ans des postes de direction dans le domaine des biotechnologies, principalement en tant que Directeur Financier. Il a conduit les introductions en bourse sur le Nasdaq de COMPASS Pathways, qui a levé plus de 300 millions de dollars avec des financements additionnels, de la société de biotechnologie uniQure basée à Amsterdam, qu'il a cofondée, et de Verona Pharma, également listée sur le marché AIM (*Alternative Investment Market*) de la bourse de Londres. Piers Morgan a également été Directeur Général de C4X Discovery, une société de biotechnologie britannique, qui a réalisé une introduction en bourse sur le marché AIM de la bourse de Londres sous sa direction.

Piers Morgan détient une maîtrise en droit et management de l'Université de Cambridge et un diplôme d'expert-comptable obtenu au sein de PwC à Londres. Il a conseillé pendant près de 10 ans des entreprises « *small* » et « *mid-cap* » dans des opérations de fusions / acquisitions et de financement chez Close Brothers et Ernst & Young. Il est actuellement administrateur chez Ikarovec Ltd et l'était auparavant chez Quethera (vendue à Astellas pour 85 millions de £).

Michel de Rosen, Président du Conseil d'Administration de Pharnext, a déclaré : « *Au nom de Pharnext, je remercie Jean Combalbert pour sa contribution précieuse aux travaux de notre Conseil. Je suis honoré et heureux d'accueillir Piers au sein de notre Conseil d'Administration alors que nous poursuivons notre étude clinique pivot de Phase III de PXT3003, l'essai PREMIER, dans la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A (CMT1A). Nous avons récemment inclus nos premiers patients aux Etats-Unis et en Europe dans cet essai et notre candidat médicament le plus avancé reste la principale priorité des ressources de la société. La riche expérience financière de Piers Morgan sera d'une grande valeur lorsque nous explorerons de nouvelles opportunités de financement pour soutenir la croissance de notre société.* »

Piers Morgan, nouveau membre du Conseil d'Administration de Pharnext, a déclaré : « *PXT3003, le candidat médicament le plus avancé de Pharnext, a le potentiel de répondre à des besoins médicaux très importants et non satisfaits dans le domaine de la CMT. Je suis heureux de rejoindre le Conseil d'Administration et de travailler aux côtés de ses membres et de l'équipe de Direction pour accompagner La Société dans ce parcours décisif, dont les objectifs sont d'apporter de nouvelles solutions thérapeutiques aux patients souffrant de maladies graves, comme la CMT1A, sans traitement satisfaisant, et de créer plus de valeur pour ses actionnaires*. »

Piers Morgan remplace Jean Combalbert, démissionnaire pour des raisons personnelles, pour la durée du mandat restant, soit jusqu'à la convocation de l'assemblée générale annuelle des actionnaires appelée à approuver les comptes clos au 31 décembre 2022.

À propos de Pharnext

Pharnext est une société biopharmaceutique à un stade clinique avancé, qui développe de nouvelles thérapies pour les maladies neurodégénératives orphelines et communes actuellement sans solution thérapeutique satisfaisante. Pharnext possède deux produits en développement clinique. PXT3003 a terminé un essai de Phase III international avec des premiers résultats positifs dans la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A (CMT1A) et bénéficie du statut de médicament orphelin en Europe et aux Etats-Unis. Une étude clinique pivot de Phase III internationale de PXT3003 dans

la CMT1A, l'essai PREMIER, est actuellement en cours. PXT864 a obtenu des résultats de Phase II encourageants dans la maladie d'Alzheimer et son développement sera poursuivi en partenariats. Pharnext est le pionnier d'un nouveau paradigme de découverte de médicaments basé sur les *Big Data* génomiques et l'intelligence artificielle : PLEOTHERAPY™. Pharnext identifie et développe des combinaisons synergiques de médicaments appelées PLEODRUG™. Plus d'information sur www.pharnext.com.

Pharnext est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR0011191287).

Avertissement

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Pharnext et à ses activités. Pharnext estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques, dont ceux décrits dans le « Universal Registration Document » (URD) enregistré auprès de l'AMF sous le numéro R.20-029 en date du 9 Novembre 2020 ainsi que dans ses rapports de gestion annuels et ses communiqués de presse (documents disponibles sur le site www.pharnext.com) et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Pharnext est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Pharnext ou que Pharnext ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Pharnext diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives. Pharnext décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas, ni ne sauraient être interprétés comme une offre ou une invitation de vente ou de souscription, ou la sollicitation de tout ordre ou invitation d'achat ou de souscription d'actions Pharnext dans un quelconque pays, y comprls les Etats Unis d'Amérique. Les titres ne peuvent être ni offerts ni cédés, y comprls aux Etats-Unis d'Amérique sans enregistrement ou exemption d'enregistrement, conformément à la législation applicable. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du communiqué doivent donc s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Contacts

David Horn Solomon
Directeur Général
contact@pharnext.com
+33 (0)1 41 09 22 30

Relations Presse (International)
Consilium Strategic Communications
Mary-Jane Elliott
Sukaina Virji
Alexandra Harrison
pharnext@consilium-comms.com

Communication Financière (Europe)
Actifin
Ghislaine Gasparetto
ggasparetto@actifin.fr
+33 (0)6 21 10 49 24

Relations Presse (France)
Ulysse Communication
Bruno Arabian
barabian@ulysse-communication.com
+33 (0)6 87 88 47 26
+33 (0)1 81 70 96 30